Image not found or type unknown

Location de cheville pour prothésite dentaire

Par **labo**, le **15/04/2012** à **16:12**

Bonjour,
je suis actuellement locataire prothésiste dentaire et je souhaite établir mon labo à mon domicile. La personne quyi loue avec moi ne souhaite pas s'installer seule donc je pensais lui proposer une location de cheville. Je ne veux pas du bail commercial car je ne pourrais pas le résilier sauf au terme des 9 ans et avec une indemnité d'éviction!!! puis je faire cette location de cheville à long terme? ne peut elle pas, si cela se passe mal, m'opposer un bail commercial déguiser et donc me mettre en difficulté?
Merci de votre réponse rapide

Bail commercial , ou plutôt professionnel (beaucoup moins encadré) ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés